



magazine

Pages spéciales / CFTD MAGAZINE N°492 / Avril 2023

FÉDÉRATION CHIMIE ÉNERGIE



VOTRE CHOIX NOTRE ÉNERGIE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES



FLASHÉZ
MOI ;)



ABSENTÉISME

Accompagnez vos salariés pour préparer sereinement la reprise d'activité !

Avec un nombre de salariés arrêtés supérieur à 40 % chaque année depuis 2016, l'absentéisme demeure l'un des problèmes majeurs de l'entreprise moderne*. Malakoff Humanis propose à ses clients des solutions pour appréhender cette problématique efficacement.

Les + pour les salariés

Un parcours sur mesure et d'une prise en charge globale avec une équipe d'experts **pour retrouver forme et bien-être.**

Les + pour l'entreprise

Des actions concrètes de suivi et de prévention **pour maîtriser l'absentéisme**

* Baromètre annuel Absentéisme de Malakoff Humanis – Septembre 2022

Découvrez
nos solutions
en scannant
ce QR code



ou sur notre site
malakoffhumanis.com



SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE



18 FÉVRIER : JOURNÉE INTERNATIONALE DU DROIT DE GRÈVE

La grève n'a pas de destin, elle a un avenir !

Plusieurs textes nationaux et internationaux, dont la Convention n°87 de l'OIT* sur la liberté syndicale, la protection du droit syndical (1948) et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies, instituent le droit de grève. Ce qui en fait une norme internationale coutumière ! En 2015, le Conseil général de la Confédération syndicale internationale (CSI) a proclamé le 18 février comme étant la journée d'action mondiale de défense du droit de grève, face à la remise en cause permanente de groupement d'employeurs et de différents Etats.

Fruit d'un long combat, le droit de grève est devenu une liberté fondamentale des salariés dans le monde. Ce mode d'action reste plus que jamais d'actualité : en Europe, nous avons vu récemment en Espagne, en Allemagne, au Royaume-Uni, et chez nous, des travailleurs en grève pour réclamer de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail.

Pour autant, le rapport publié par la CSI en juin 2022 a dressé la liste des pays où les droits des travailleurs sont le plus souvent bafoués. « *Un tiers des pays traitent les travailleurs avec une grande brutalité* », « *quatre pays sur cinq entravent la négociation collective* » et « *des syndicalistes ont été assassinés sur tous les continents* » et « *le droit de grève est bafoué dans 87% des 148 États analysés* ».

Certains détracteurs aiment à ânonner que la France est la championne du monde en matière de grève, graphique



du site allemand Statista à l'appui. Sauf que les méthodes de calcul et les critères diffèrent selon les pays, donc les résultats sont faussés et leur lecture doit être prudente ! N'en déplaisent à certains, l'usage de la grève reste un outil de contestation collective et la manifestation, la traduction physique de la protestation et des revendications. La France traverse un nouvel épisode de grève et de fortes manifestations en contestation du projet injuste et brutal de la réforme des retraites dans un contexte de crise économique forte, avec des travailleurs qui peinent à vivre décemment. En réponse à la forte mobilisation et plutôt que d'écouter le mécontentement exprimé par des

millions de Français, le gouvernement a déclaré vouloir « *mieux encadrer le droit de grève* » en allongeant notamment le délai de prévenance dans la fonction publique.

A l'opposé de ces postures démagogiques, la **FCE-CFDT** réaffirme son attachement au droit de grève, droit démocratique acquis de haute lutte, et qui reste un incontournable du rapport de force lorsque la voie de la négociation et du dialogue ont échoué.

« *Ceux qui luttent, ne sont pas sûrs de gagner ! Mais ceux qui s'abstiennent ont déjà perdu...* ». Alors indignez-vous et battez-vous pour vos droits !

*OIT : Organisation Internationale du Travail



PRÉSENTATION DU NOUVEAU SITE INTERNET

DE LA FCE-CFDT

La Fédération va se doter d'un tout nouveau site Internet d'ici à avril 2023. Les membres du CDF ont eu la primeur de sa présentation au cours du comité directeur fédéral de février dernier.

Ce nouveau site remplacera l'actuel, qui a déjà 10 ans. Il est grand temps de changer. En le rendant plus moderne, nous faisons un bond technologique.

Il reprend, bien sûr, la structure du site actuel, mais intègrera un moteur de recherche plus efficace, plus rapide. Chaque article sera agrémenté d'une illustration ou d'une photo.

Le site garde ses deux niveaux de lecture (grand public et adhérents). Il sera branché sur GaseL. N'hésitez pas, si ce n'est pas déjà fait, à créer votre espace adhérent sur le site confédéral.

Le site sera, bien entendu, totalement « responsive », ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, c'est-à-dire qu'il sera adaptable aux différents supports (ordinateur, tablette, smartphone...).





« Nos Syndicats, nos liaisons, y seront accueillis comme aujourd'hui. Ils seront responsables de leur page, avec des onglets de leur choix en plus de ceux imposés (actualités du Syndicat, coordonnées...). » »





SÉCURISATION DES PARCOURS PRO

LOI MARCHÉ DU TRAVAIL ET ÉVOLUTION DE LA VAE

La loi n° 2022-1598 « portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein-emploi » a été publiée au JO fin décembre.

Si les 9 premiers articles concernent la réforme de l'assurance chômage et restreignent brutalement les droits des chômeurs (durée d'indemnisation en fonction du taux du chômage, suppression de l'accès à l'assurance chômage en cas d'abandon de poste...), la loi contient aussi des dispositions relatives à la formation et à la sécurisation des parcours profes-

sionnels, notamment la VAE (art. 10 et suivants).

La VAE est un dispositif qui vise à faire valider les acquis de l'expérience d'un salarié par la reconnaissance diplômante ou certifiante du parcours professionnel. Une démarche pas si évidente et qui nécessite, outre l'élaboration d'un dossier récapitulatif, de s'inscrire dans une procédure parfois



lourde en complément de formations pour acquérir toutes les connaissances liées à l'obtention d'un diplôme, d'une certification. En 20 ans (la VAE a été créée par la loi de modernisation sociale de 2003), la VAE n'a pas rencontré le succès espéré.

Jugé « parcours du combattant », administrativement lourd, assorti de difficultés de financement... le dispositif est qualifié de complexe, si bien que de nombreux candidats ont abandonné en cours de parcours – près de 12 000 rien qu'en 2020. Seules

25 000 VAE ont été validées par an, alors que la loi de 2003 en visait 60 000.

Cette nouvelle loi se donne donc pour objectif de faciliter l'accès à la VAE et vise jusqu'à 100 000 VAE par an.

■ DÉCRYPTAGE DES PRINCIPALES MODIFICATIONS APPORTÉES PAR LA LOI

Le dispositif VAE devient « universel », c'est-à-dire que toute personne pourra en bénéficier (article L 6111-1 du code du Travail), et non plus seulement celles qui pouvaient justifier d'une année d'expérience professionnelle, comme dit dans les extraits suivants : « *Toute personne est en droit de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle.* » « *Chaque personne dispose dès son entrée sur le marché du travail et jusqu'à la retraite, indépendamment de son statut, d'un compte personnel de formation qui contribue à l'acquisition d'un premier niveau de qualification ou au développement de ses compétences et de ses qualifications en lui permettant, à son initiative, de bénéficier de formations.* »

Le candidat doit désormais justifier que la VAE visée est en lien avec l'exercice d'une activité et non plus en rapport direct. Aussi, les périodes de stages, de formation initiale ou continue en milieu professionnel, les périodes de mises en situation professionnelles sont intégrées pour élargir l'accès des candidats à un diplôme ou une certification.

La VAE intègre des actions d'accompagnement, de mise en situation en milieu professionnel (article L 6313-5 du code du Travail)

Désormais, l'accompagnement du candidat, déjà opéré aujourd'hui par l'Etat, la Région, Pôle emploi, l'Afpa, les associations Transitions Pro, sera mis en commun dans un Groupement d'intérêt public national (GIP). **Un guichet VAE numérique – REVA VAE – permet de faciliter les démarches. Le site AVRIL permet, lui, d'accéder au formulaire et au RNCP.**

Plus de temps pour préparer et valider la VAE

La durée du congé VAE est portée à 48 h (au lieu de 24 h précédemment.) A noter que **cette durée peut être augmentée par accord de branche ou d'entreprise** (article L 6422-2 du code du Travail). Les OS négocieront en branche et en entreprise.

Une VAE mieux financée

Un futur décret déterminera les conditions d'une prise en charge – jusqu'à 3 000 euros – pour accompagner le candidat dans sa démarche du début à l'obtention de la VAE visée. La VAE peut être financée par

l'employeur (plan de financement par le plan de développement des compétences professionnelles), un Opco, Pôle emploi (dans le cadre du CPF) ou par une **Transitions Pro**.

Une VAE pour reconnaître le bénévolat – Les proches aidants

Le bénévolat est reconnu ! L'engagement des bénévoles – l'expérience et les compétences acquises au cours des missions – leur permettra, dans les secteurs des organismes à but non lucratif, d'être reconnus et d'accéder à une VAE.

Concernant la reconnaissance de l'investissement des proches aidants : depuis 2021, une expérimentation a eu lieu dans le secteur du grand âge. 86 % des aidants souhaitant obtenir la reconnaissance de leurs expériences ont accédé à une certification – totale ou partielle – en 4 mois au lieu de 16, leur permettant de postuler auprès des Ehpad, des résidences médicalisées... La VAE atteint ici l'objectif de permettre au vécu d'être reconnu et valorisé !

■ NOUVEAUTÉ APPRENTISSAGE

L'apprentissage a le vent en poupe. 733 200 nouveaux contrats d'apprentissage ont démarré en 2021, soit 38 % de plus qu'en 2020, selon l'étude de la Dares. Le gouvernement projette 1 million de contrats signés d'ici à 2027 dans le plan « 1 jeune, 1 solution ».

Les mineurs représentent 19 % des nouveaux contrats d'apprentissage dans le secteur privé en 2021, contre 37 % en 2018. Les apprentis de 20 ans ou plus sont désormais majoritaires et représentent 57 % des contrats privés commencés en 2021 contre 38 % en 2018. La hausse s'observe à la fois pour les 20-25 ans (+16 points, pour atteindre 51 % des contrats privés en 2021) et

pour les plus de 25 ans (+4 points, pour atteindre 7 %).

Six mois après leur sortie d'études en 2021, 65 % des apprentis de niveau CAP à BTS sont en emploi salarié dans le secteur privé.

Pour favoriser cet essor, les aides à **l'embauche d'apprentis sont prolongées en 2023 et fixées à 6 000 euros** (pour tous les apprentis de moins de 30 ans). Contre 5 000 et jusqu'à 8 000 pour un majeur, auparavant. Cette aide, désormais d'un montant unique, devrait être prolongée jusqu'en 2027. Mais, pour l'instant, cette information reste à confirmer.

Les apprentis peuvent aussi bénéficier du programme Erasmus (depuis 1995) et ainsi peuvent se déplacer en Europe pour effectuer leur apprentissage. 15 000 apprentis sont attendus pour cette mobilité, avec une expérimentation lancée pour les 4 années à venir.

Rendez-vous sur le site MONA pour plus d'informations.

Source info : la DARES « L'apprentissage en 2021 »



INTERVIEW

ANNA PINEAU

Le Mag FCE a rencontré lors de son rassemblement Jeune's, à Troyes, en septembre 2022, un certain nombre de militants jeunes. Retrouvez-les chaque mois dans le magazine fédéral. Le syndicalisme n'est pas une affaire de vieux militants !



GROUPE JEUNES
CHIMIE ÉNERGIE Cfdt

MAG FCE : BONJOUR ANNA, PEUX-TU TE PRÉSENTER ?

Bonjour, je m'appelle Anna Pineau, je travaille à l'Ademe, et je suis adhérente à la CFDT depuis l'année dernière.

MAG FCE : POURQUOI AVOIR ADHÉRÉ À LA CFDT ?

C'est ma première adhésion syndicale. Je n'avais jamais été dans un syndicat avant. Quand j'ai commencé à travailler il y a dix ans, après mes études, j'étais dans une toute petite structure de cinq salariés. Mon patron était adhérent à une organisation syndicale, et c'est grâce à lui que j'ai reçu de la documentation syndicale. Je m'y suis donc intéressée, et après avoir lu et entendu certaines choses dans les médias, je me suis dit : « Ah, la CFDT, c'est pas mal ! », mais ça n'est pas allé plus loin. C'est à mon arrivée à l'Ademe que j'ai rencontré des militants CFDT avec qui j'ai pu discuter de choses et d'autres, et le fait de me sentir soutenue m'a rassurée, comme le fait de faire partie d'un collectif qui est autre que son équipe, sa direction. Donc adhérer à la CFDT, c'était avant tout le côté rassurant d'être dans un groupe où il y avait des gens disponibles pour répondre aux questions et discuter.

MAG FCE : QUE REPRÉSENTE L'ENGAGEMENT À TES YEUX ?

Je suis « simple adhérente », donc je n'ai pas de mandat particulier. Mais je pense que c'est important aussi d'être dans un syndicat, même en tant que simple adhérent, parce qu'on est là pour s'exprimer, on n'est pas dans la posture, on râle, on est mécontent de tout et on ne fait rien. On est plutôt dans une posture active. Il est important de faire entendre sa voix, de participer à la vie de l'entreprise, même si je n'ai pas aujourd'hui le temps, au vu de ma situation personnelle qui ne me permet pas de prendre un engagement plus important, mais je sens bien que ma voix est entendue. Les prises en compte, cela, c'est chouette.



2023

UNE ANNÉE CHARNIÈRE POUR LES IEG !

Les élections au sein de la branche IEG se déroulent dans toutes les entreprises de la branche à la même date, mi-novembre, le 13 pour 2023. C'est un événement dans la vie des entreprises qui génère un enjeu et une dynamique collective extraordinaire devant se traduire par du développement.

Mais, cela nécessite pour nos équipes de mobiliser tous les moyens disponibles en même temps, dans un contexte plus qu'incertain, avec des positionnements Cfdt pouvant impacter fortement les résultats.

Réorganisation du marché de l'électricité, avenir d'EDF, annonces délétères pour le gaz, projet de réforme des retraites prévoyant la fin du régime spécial des IEG... sont autant de fronts ouverts en même temps en pleine année électorale.

« Limiter les dégâts » n'est pas une ambition, c'est un renoncement ! Un leitmotiv lancé lors du séminaire des 4 et 5 mai 2022.

Le temps des élections est une réelle opportunité de développement, et nos actions doivent aller en ce sens

pour sécuriser et développer notre électorat en augmentant notre nombre d'adhérents.

Une des leçons tirées des précédentes élections est que les agents sont plus demandeurs, notamment en ces temps troublés, de réponses à leurs préoccupations quotidiennes, plutôt que de grandes réflexions philosophiques. L'amélioration de leur quotidien, parfois en répondant à des besoins considérés à tort comme désuets ou terre-à-terre, devient plus que jamais une priorité. Cependant, la Cfdt se doit de valoriser ses positionnements plus sociétaux, notamment ceux portés au travers du pacte de pouvoir de vivre. Les agents ne connaissent bien souvent que deux individus, Laurent Berger, et leur délégué syndical.

Cette campagne sera donc à 3 étages :

- Un étage au niveau de la branche, en mettant à disposition des équipes des supports de communication moderne, et, une fois par mois, de janvier à novembre inclus, une communication traitant, sur un recto A4, d'une position Cfdt portée notamment au travers du pacte de



pouvoir de vivre, et qui fera l'objet d'une revendication au niveau de la branche durant la mandature.

- Un étage au niveau des entreprises, où les DS/DSC programmeront des tournées de services/ateliers régulières et des Webinaires pour les périmètres géographiquement trop larges. L'objectif étant de porter des revendications locales, d'être au plus près des agents.
- Un étage copiloté par les DS/DSC / syndicats qui co-programmeront et co-réaliseront des actions de terrain (appels à candidature, enquêtes Flash, barnums, food-trucks, afterworks, distributions de goodies racontant une histoire, un ancrage local, ou responsable, etc.).

C'est au prix de cette mobilisation, déjà sur une dynamique positive à l'heure où s'écrivent ces quelques lignes, que la Cfdt reprendra sa place dans la branche IEG et ses entreprises !



NOTRE OBJECTIF : GAGNER LES ÉLECTIONS

REPOSITIONNER LA Cfdt AU-DELÀ DE 20 % DE REPRÉSENTATIVITÉ À LA BRANCHE, VOILÀ NOTRE AMBITION !

PROGRESSER DE MINIMUM 3 % DANS TOUS LES PÉRIMÈTRES CSE, VOILÀ NOTRE CIBLE !

REDEVENIR REPRÉSENTATIF À GRTGAZ, LA SDEM ET LA CNR, VOILÀ NOS INCONTOURNABLES !



LE CRES TOTAL ENERGIES

CHANGE DE BRAQUET



Le centre de recherche de TotalEnergies (CRES) à Solaize (69) compte 270 salariés. La CFTD y est implantée depuis longtemps, et elle y a toujours été majoritaire. Depuis quelques années, le nombre d'adhérents s'effrite lentement, les quelques adhésions annuelles ne compensant pas les départs. Nicolas Le Boudier est délégué syndical depuis janvier 2022. Dès lors, le nombre d'adhérents a fortement augmenté.

CFTD Magazine a voulu en savoir plus en interrogeant ce nouveau délégué syndical et Sonia Younesse, nouvelle adhérente.



Nicolas Le Boudier est entré au CRES en 2005 en tant que technicien motoriste. Il a toujours voté CFTD et n'a adhéré qu'en 2009 sous la pression amicale de Sansoro Roberto, son collègue.

UN MILITANT DANS L'ÂME

Nicolas : « J'ai toujours pensé qu'un jour je serai militant pour défendre les autres. J'ai été élu au CE en 2012 puis au CSE et, en 2022, j'ai remplacé Laurent Menu comme délégué syndical avec Sansoro Roberto, lui aussi DS. Nous formons un duo complémentaire, il apporte beaucoup par son expérience syndicale. »

L'ENQUÊTE FLASH COMME DÉCLIC SYNDICAL

Nicolas s'était fixé deux priorités : préparer les élections et faire des adhésions.

Il a sollicité Estelle Delaune, responsable développement du Scerao. Elle lui a proposé d'engager une enquête Flash. Cette démarche permet de rencontrer les salariés et d'alimenter les revendications. Nicolas précise : « On a mené deux enquêtes en parallèle Cadres et Qualité de Vie au Travail, on a rendu les résultats qui n'étaient pas mirobolants. Mais le plus important est qu'on est allé au contact des salariés. C'est un boulot essentiel pour les DS. Et on a recruté de nouvelles personnes pour constituer nos listes. »

UN ÉCHEC POUR MIEUX SE RELEVER

Malgré cette dynamique, la CFTD passe de 63 à 57% aux élections et obtient 5 sièges contre 6 pour l'autre organisation syndicale. Cet échec va tourner à leur avantage. « On leur a

laissé tous les postes. Ça nous laisse du temps pour la syndicalisation et on garde la main dans les négociations. Une fois les élections passées, des salariés jusqu'alors réticents sont revenus me voir pour adhérer. Aujourd'hui, nous parvenons aussi à nous développer chez les cadres. En fait les gens ne connaissent pas bien l'action syndicale, ils ont peur qu'en adhérant on les embrigade. »

En 2022, ils ont fait 12 adhésions. Nicolas décrit : « On fait des tournées, les gens nous parlent de leurs problématiques et je leur propose l'adhésion. Parce que, c'est la condition pour peser et faire le nombre. Le DS n'est rien sans adhérents. Quand on est syndiqué, on apporte sa voix, on fait partie du collectif. »

ALLER AU CONTACT ET VALORISER L'ADHÉSION, LE CERCLE VERTUEUX

Nicolas reconnaît qu'il n'était pas à l'aise pour aborder les gens : « J'ai appris à écouter, à aller au contact. Je réponds aux questions, j'apporte des éléments de contradiction, si nécessaire. Aujourd'hui, avec l'aide de Sansoro, j'y arrive plus naturellement.

Je ne vends rien, je fais simplement la promotion de l'action collective. Sans adhérents, il n'y a pas de section syndicale ! »

L'adhésion est contagieuse, comme le décrit Nicolas : « C'est difficile d'entrer dans un service, mais quand on y est, on progresse. Les collègues parlent entre eux. Les adhérents nous recommandent auprès des collègues. Ce sont parfois des services entiers qui ont adhéré. »



L'ADHÉSION, UN PLUS POUR LE SALARIÉ ET L'ÉQUIPE CFDT

Nicolas explique que « *dès qu'un salarié adhère, je lui transmets les infos CFDT. Nous questionnons les adhérents avant les CSE et ils ont la primeur de l'info après. Je les invite aux réunions de section. Nous sommes souvent 15 à 20 présents. J'ai dû signaler à la direction que notre salle de réunion devenait trop petite ! Nous projetons d'organiser des moments conviviaux pour faire vivre le groupe.* »

Avoir plus d'adhérents, c'est remonter plus de questions, gagner en efficacité. Nicolas ajoute : « *Ça met la pêche à toute l'équipe, c'est une fierté. Et même pour les nouveaux adhérents, savoir qu'ils ne sont pas seuls à adhérer, c'est motivant. Localement, grâce à cela, nous avons amélioré notre rapport de force aujourd'hui.* »

RIEN N'EST IMPOSSIBLE

Après les élections, l'équipe avait envie de baisser les bras, et elle a trouvé un autre chemin pour avancer.

Nicolas a beaucoup apprécié le soutien et les félicitations de la liaison (José, Geoffrey, Teddy et bien d'autres) et du syndicat (Estelle et Eric) suite aux adhésions. Maintenant, il a envie d'aider les autres sites à se développer.

Sonia Younesse travaille au CRES depuis 2008. D'abord dans un laboratoire d'analyses puis au centre de recherche à la formulation fluide.

Sonia a toujours voté pour la CFDT, car elle apprécie l'image des militants locaux. Consciente que les syndicats sont utiles, elle pensait que voter suffisait. D'un tempérament plutôt réservé, elle ne s'est jamais engagée. L'adhésion à la CFDT signifiait pour elle adhérer à toutes les idées de la CFDT, cette image de la pensée unique la rebutait.

Sonia explique : « *Lors des dernières négociations, j'avais l'impression que les syndicats étaient de moins en moins écoutés. En discutant avec des collègues qui connaissaient des élus CFDT, je me suis rendue compte que l'adhésion pouvait apporter du poids au syndicat. J'ai contacté Nicolas. Nous avons longuement discuté, il m'a décrit ce qu'est la CFDT. De l'extérieur, on voit ça plutôt fermé et, en fait, non. Mon cheminement s'est fait petit à petit, et ce n'est pas une seule discussion qui m'a fait adhérer.* »

Elle ne fait pas spontanément le rapprochement entre son adhésion et l'enquête Flash lancée par la section. A la réflexion, elle réalise que, c'est à cette période qu'elle s'est interrogée sur la CFDT. « *Je n'aurais pas eu l'initiative de moi-même s'il n'y avait pas eu l'enquête Flash et les échanges avec mes collègues.* »

Sonia complète : « *Je ne sais pas si j'aurais pu adhérer avant. J'ai évolué au cours de mon parcours professionnel, j'ai muri. Comme quoi un NON un jour n'est pas un NON toujours.* »

Dès qu'elle a adhéré, elle a vu la différence : « *J'ai pu participer aux réunions de la section, contribuer aux questions du CSE, donner mon avis. On me l'avait dit, mais c'est encore plus vrai que je ne l'imaginai. On est tous à égalité. C'est génial, je me sens plus impliquée dans les décisions et les débats même si je n'ai pas forcément de temps à y passer. Je ne me sens pas capable de représenter la CFDT, mais je contribue à peser. Et Nicolas est très accessible.* »

Sonia a suivi la formation « *Bienvenue à la CFDT* », animée par Estelle et Marie au Scerao. Elle y a découvert le fonctionnement, l'histoire, la politique de la CFDT et conseille à tous les nouveaux adhérents de la faire : « *Ça m'a confortée dans mes choix.* »

Sonia conclut : « *En étant syndiqué, on peut avoir accès à un réseau et avoir des infos sur tous les sujets. Ce qui me plaît le plus dans la CFDT, c'est la solidarité. Le DS pilote la section et il est porté par les adhérents. Les salariés sont informés, les adhérents sont impliqués et ça, ça change tout.* »





INTERVIEW

CORINNE TEULÈRE

Le MAG FCE a rencontré Corinne Teulère, déléguée syndicale centrale à la CFDT depuis 2014

MAG FCE : CORINNE, PEUX-TU NOUS PARLER EN QUELQUES MOTS DE TON PARCOURS PROFESSIONNEL ET SYNDICAL ?

Je travaille chez Alliance Healthcare depuis 38 ans en tant que technicienne administrative. J'ai été élue au CE en 1990 et j'ai rejoint la CFDT en 1995. Après plusieurs mandats, dont celui de DS dans mon établissement d'Agen, j'ai été nommée DSC en avril 2014, et je le suis encore aujourd'hui.

MAG FCE : POURQUOI AS-TU CHOISI DE REJOINDRE LA CFDT ?

Je n'avais au départ aucune culture syndicale et aucune organisation syndicale n'était implantée dans mon entreprise. J'ai d'ailleurs, dans un premier temps, été élue « sans étiquette ». Lors de l'annonce d'un plan social en 1995, la CFDT locale d'Agen est venue rencontrer les salariés. Nous avons été accompagnés, et j'ai donc adhéré à la CFDT en même temps qu'une grande majorité de salariés.

MAG FCE : LA CFDT A PROGRESSÉ DE 3,3 % ET PASSÉ LA BARRE DES 50 % LORS DES DERNIÈRES ÉLECTIONS CHEZ ALLIANCE HEALTHCARE, QUEL EST LE SECRET DE CE TRÈS BEAU RÉSULTAT ?

Je transmets auprès des équipes un compte rendu après les réunions, et je sais que cela est apprécié. Il est

normal de les informer régulièrement et de les consulter pour connaître leur avis. Les sections existantes ont réalisé un gros travail sur le terrain, et nous avons vu l'arrivée de nouvelles sections avec des militants venant d'une autre OS qui se sont rendus compte que la CFDT était dans la communication et l'échange.

MAG FCE : LA CFDT EST REPRÉSENTATIVE DANS UNE QUARANTAINE D'ÉTABLISSEMENTS D'AHR, COMMENT FAIT-ON POUR SUIVRE ET GÉRER AUTANT DE SITES À L'ÉCHELLE NATIONALE ?

Je ne suis pas encore allée dans tous les établissements où nous sommes représentés, car nos sites sont répartis dans toute la France. C'est difficile de se déplacer dans les 47 établissements, d'autant que le budget attribué aux DSC de AHR est limité. Heureusement, il y a le téléphone, et je peux passer de longues heures à échanger avec les sections. Nous organisons aussi chaque année une liaison en présentiel, et plusieurs en visio, car les déplacements ne sont pas toujours faciles. Cela nous permet de traiter des sujets d'actualité et de faire un point sur les problématiques en établissement.

MAG FCE : LES DSC ONT UN RÔLE CENTRAL À JOUER DANS LE DÉVELOPPEMENT DE CHACUN DES ÉTABLISSEMENTS, COMMENT

ENVISAGES-TU LA COLLABORATION AVEC LES AUTRES STRUCTURES CFDT ?

Pour continuer d'être en contact avec tous les établissements, il est indispensable de maintenir les liens avec la Fédération et de resserrer les échanges avec les syndicats.

MAG FCE : QU'ESPÈRES-TU RÉALISER LORS DE CE NOUVEAU MANDAT DE 4 ANS ?

Conserver notre représentativité et continuer à progresser. Mon objectif est aussi d'accompagner les sections en échangeant régulièrement avec elles, pour capter leurs attentes, et celles des salariés. Certains élus sont proches de la retraite, et il va falloir aussi construire de nouvelles équipes. Je dois d'ailleurs aussi m'attacher à préparer ma succession pour la fin de ce mandat. D'ici là, il y a encore des établissements avec des élus « sans étiquette » que nous devons rencontrer, ainsi que les salariés, pour nous faire connaître et les inciter à nous rejoindre. C'est beaucoup de travail, et nous aurons besoin de l'aide des syndicats pour y arriver.

MAG FCE : UN MOT OU UNE EXPRESSION POUR DÉFINIR TON ÉTAT D'ESPRIT ?

Aller de l'avant et persévérer.



ÉCHANGE FRANCO-ALLEMAND

CFDT / IGBCE

Au cours des deux derniers mois, deux rencontres ont eu lieu entre la FCE-CFDT et l'IGBCE



Les 17 et 18 janvier 2023, le secteur Europe/International de la FCE-CFDT a conjointement organisé une rencontre à Fulda, en Allemagne, avec la Fédération syndicale IGBCE pour discuter de l'avenir de la filière pneumatique en Europe.

La délégation de la FCE-CFDT était composée de Pierrette Goeller et de Stéphane Galiné (respectivement membre de l'exécutif fédéral et délégué fédéral, en charge du suivi de la branche Caoutchouc), de Patrick Bernard (CFDT Michelin), d'Éric Thepin (CFDT Goodyear), de Yanegan Weber (CFDT Continental) et de Marc Ferron (délégué fédéral en charge du secteur Europe/International).

Côté IGBCE étaient présents : Mickaël Wolters, responsable politique en charge de la branche Caoutchouc et Verre et du secteur économique, Inès Sauer, militante IGBCE chez Goodyear.

Cette rencontre a été pour nos équipes syndicales le moment d'échanger sur l'actualité et les derniers développements du secteur pneumatique en France comme en Allemagne. Les sujets économiques, industriels et sociaux de la filière pneumatique ont été abordés.

Très vite la nécessité que nos deux Fédérations syndicales nationales

continuent à œuvrer sur l'ensemble de ces thématiques est apparue comme nécessaire. Un temps de travail a même été consacré à une réflexion commune visant à définir un plan d'action conjoint au niveau européen pour défendre au mieux les intérêts de nos salariés travaillant dans le secteur du Caoutchouc.

Les 2 et 3 février 2023, ce fut au tour du secteur Europe/International et de la branche Chimie de la FCE-CFDT de rencontrer la Fédération syndicale IGBCE à Mannheim, en Allemagne, pour, cette fois, discuter des enjeux de l'industrie chimique en Europe.

La délégation de la FCE-CFDT était composée de Laure Lamoureux et de Bruno Bouchard (respectivement membre de l'exécutif fédéral et délégué fédéral, en charge du suivi de la branche Chimie), de Jean-Pierre Dhedin (CFDT BASF), de Nicolas Lyons (CFDT Solvay), de François Vergne (CFDT Bayer) et de Marc Ferron (délégué fédéral en charge du secteur Europe/International).

Nos équipes ont échangé sur l'actualité des entreprises de la branche Chimie, en présence, côté IGBCE, de Mickaël Wolters, responsable politique qui était en charge du secteur International, de Hannes Kühn, qui remplace Mickaël

Wolters à ce poste depuis le 1^{er} février, d'Alexander Roeske, responsable politique en charge de la branche Chimie, de Stéphanie Hartmann, IGBCE Solvay, et de Sven Schiffer, IGBCE Bayer.

Que ce soit en France ou en Allemagne, les enjeux de la branche Chimie se concentrent sur les questions de transition écologique, de digitalisation, de réindustrialisation et d'attractivité de la filière.

Le lendemain, nous avons été rejoints par des militants IGBCE de BASF et par leur fédération jeunes IGBCE Jugend, pour visiter le centre de formation de BASF à Ludwigshaven et poursuivre les échanges.

En parallèle, le Groupe jeunes de la FCE sera mis en relation avec les jeunes d'IGBCE Jugend rencontrés à cette occasion pour construire ensemble le syndicalisme européen de demain.

Pour les deux industries en pleine transformation, la prochaine rencontre se tiendra à Paris pour établir ensemble la liste des revendications des secteurs et des positionnements politiques à porter auprès de notre Fédération syndicale européenne IndustriALL Europe.



ENTRETIEN AVEC **MARC LEMARIE**

MARC, POURRAIS-TU EN QUELQUES MOTS NOUS PARLER DE TON PARCOURS PROFESSIONNEL ?

J'ai été embauché à ExxonMobil en 1980 (Esso Chimie à l'époque), à l'âge de 21 ans. Dans cette société de raffinage pétrole, j'ai occupé un poste d'opérateur en fabrication sous un régime posté en 3X8 continu. Ma préoccupation a toujours été de comprendre ce que je pouvais apporter efficacement dans mon rôle. Or, trop souvent dans le monde de l'entreprise, on nous demande d'être un bon exécutant, alors que tout salarié a besoin d'avoir une vision, un cap dans l'entreprise afin d'être un acteur efficace. Cette réflexion était probablement les germes du syndicaliste que j'allais devenir quelques années plus tard.

POURQUOI AS-TU CHOISI DE REJOINDRE LA CFDT ?

Très souvent quand j'étais en quart (3x8), les syndicats nous rendaient visite, en particulier la CFDT, afin de nous tenir au courant des différentes négociations en cours et des informations sur la santé financière de l'entreprise. Je n'étais jamais avare de questions à la CFDT. Ceci a interpellé les élus CFDT, dont un, particulièrement, qui a formulé le souhait que je rejoigne cette équipe syndicale.

J'ai ressenti que toutes les questions que je me posais pouvaient trouver une force dans le syndicalisme, car cette structure syndicale apparaissait forte et efficace à mes yeux. Par la suite, j'ai été délégué du personnel, membre du CE, membre de la commission économique, membre du CHSCT, membre de la commission retraite, ainsi que membre de la commission formation au CCE, puis rapporteur de cette commission au CCE. Et, pour finir, j'ai été membre de l'OPCA (organisme paritaire collecteur agréé) ainsi que de son conseil d'administration, membre de l'observatoire des métiers, de la CPNE (commission paritaire nationale de l'emploi), négociateur des 2 derniers accords de branche Pétrole sur la formation professionnelle, ainsi que de l'accord de branche sur l'emploi, et négociateur sur les ordonnances Macron pour le handicap et le droit syndical.

COMMENT ES-TU ARRIVÉ DANS LA STRUCTURE SYNDICALE DES RETRAITÉS ?

Ayant toujours été actif syndicalement durant ma carrière, je savais qu'une fois à la retraite je continuerai dans la voie du militantisme syndical. J'ai souhaité rejoindre la section syndicale Retraités SSR76 et le conseil territorial des Retraités de Haute-Normandie et, depuis 15 ans, je suis membre de la

cellule « souffrance au travail » de l'URI Normandie. Je suis également membre titulaire de l'Union fédérale des Retraités.

COMMENT COMPTES-TU POURSUIVRE TON ENGAGEMENT AU SEIN DE LA CFDT RETRAITÉS ?

Je pense que rejoindre une équipe syndicale Retraités où plusieurs générations de retraités se retrouvent est une bonne opportunité pour la CFDT. Mon but est que chaque adhérent qui est sur le point de partir à la retraite continue d'être adhérent, afin d'être toujours informé. Pour ce faire, je pense que le service « Réponses à la carte » est un bon outil, mais pas seulement. L'AG du 14 octobre dernier nous a démontré qu'il était important de toujours communiquer et de recenser les demandes afin de faire évoluer notre structure et de répondre aux nombreuses attentes. Pour finir, je pense que toute cette activité est un bien fondamental pour établir et/ou pour conserver un lien social.

QUELLES SONT TES ATTENTES VIS-À-VIS de l'Union confédérale des Retraités (UCR) et de l'Union fédérale des Retraités (UFR) ?

Mon souhait est que ces deux structures soient, comme un grand frère, à l'écoute et en support des structures territoriales afin de garantir une bonne efficacité de l'activité syndicale.



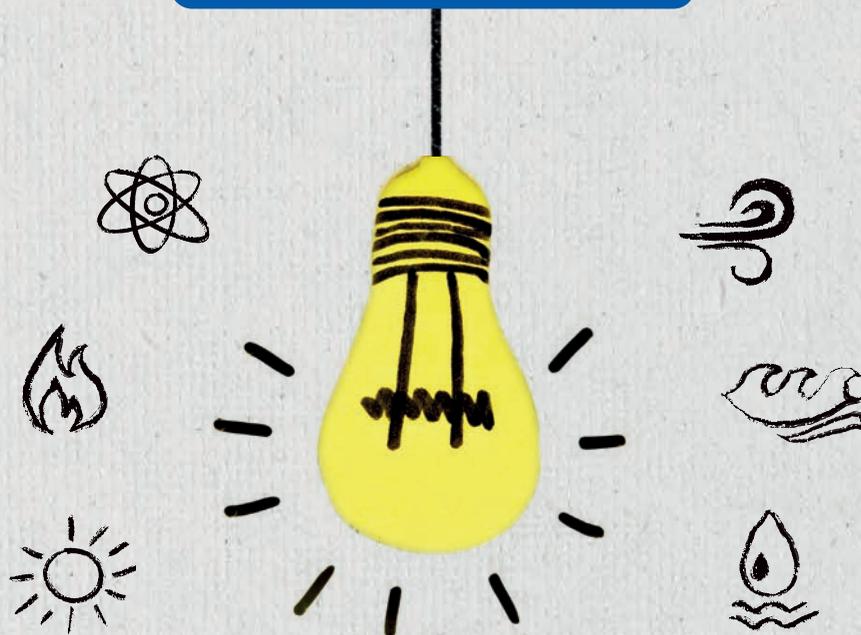
Pour toutes informations complémentaires concernant les retraités, prenez contact avec un représentant de l'Union Fédérale des Retraités (UFR FCE).

Mail : chimieenergie@retraites.cfdt.fr





CNE
Conseil National de l'Énergie



REJOIGNEZ LE CONSEIL NATIONAL DE L'ÉNERGIE !

Le Conseil National de l'Énergie (CNE) appelle à un changement de cap de la politique énergétique actuelle, pour réinstaurer un véritable service public de l'électricité.

Son caractère inédit consiste à réunir la pluralité des acteurs, qu'ils soient élus, syndicalistes, institutionnels, experts, citoyens ou associatifs pour échanger et construire cette démarche, plus que jamais nécessaire, pour une énergie publique.

Cette démarche, initiée par les représentants du personnel au sein des Comités Sociaux et Économiques Centraux (CSEC) d'EDF et d'Enedis, porte une idée forte : celle d'un service public de l'électricité unifié et renforcé garant d'une énergie accessible en permanence et s'inscrivant dans le double impératif d'une société post-carbone et d'un pays indépendant énergétiquement.

Pour rejoindre le CNE, c'est par ici :

www.conseil-national-energie.fr



Construire l'énergie publique de demain



Comité Social et Économique Central d'EDF SA



“Ce qu'on attend
d'une mutuelle ?
Qu'elle s'adapte
à nous, et pas
l'inverse.”

Des solutions d'assurance
et des services, pour tous,
répondant aux besoins
actuels et à venir.

C'est ça, la mutuelle d'aujourd'hui.

Renseignez-vous en agence ou sur [aesio.fr](https://www.aesio.fr)

